

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

Redaction et Administration: Rue Neuve, 17, A. Roubaix.

Redaction et Administration: Rue Neuve, 17, A. Roubaix.

Abonnements et annonces: Rue Neuve, 17, A. Roubaix.

ROUBAIX, LE 6 FÉVRIER 1885.

NOS AMIS LES ENNEMIS

Il n'en faut plus douter, M. de Bismarck et M. Jules Ferry font commerce d'amitié.

Ce grand amour n'est point secret, comme au temps où Gambetta se rendait à Berlin sous un faux nom et avec un faux passeport.

M. Windthorst s'était hasardé à contester la sincérité de nos sympathies pour les conquérants de Metz et de Strasbourg.

L'Angleterre est moins en faveur, et le chancelier lui déclara tout net que si le ministre Gladstone adoptait les idées de beau-

Cependant, il ne faudrait pas se hâter de croire que M. Ferry est aimé pour lui-même, et qu'en l'épousant morganatiquement, M. de Bismarck renonce à la dot traditionnelle.

Le chancelier a passé l'âge des entraînements irréflichs et ne livre son cœur qu'à bon escient.

On affirme, dit-il, que nous devons opter entre deux résolutions : renoncer à notre politique coloniale, ou développer notre puissance maritime de façon à n'avoir personne à redouter sur mer.

Cette dernière hypothèse est irréalisable, car la France et l'Angleterre n'ont jamais eu de succès plus décisifs que ne le sera jamais aucune nation en Europe.

Et voilà, brutalement révélé par le grand chancelier lui-même, le secret de l'accord franco-germanique.

Contre la France et l'Angleterre alliées, marchant la main dans la main, l'Allemagne est impuissante et doit abandonner son rêve colonial.

Et voilà le partage nettement déterminé. Le gouvernement français a pour lui la sagesse, la modération, de la sérénité, de l'habileté, de la valeur et même du prestige.

L'Allemagne retient, pour sa part, l'hégémonie en Europe, et prochainement un vaste empire colonial.

On nous permet, il est vrai, de gaspiller nos forces au Tong-King et, pour le moment les Chinois suffisent à troubler notre quiétude ; mais si d'aventure la France, comptant outre mesure sur « l'habileté, la valeur et le prestige » de M. Jules Ferry, prétendait se mêler aux affaires continentales, M. de Bismarck n'hésiterait pas à dire à l'Angleterre : « La France nous a brouillés ; réconcilions-nous et chargez-vous de ses colonies ! »

Et voilà le partage nettement déterminé. Le gouvernement français a pour lui la sagesse, la modération, de la sérénité, de l'habileté, de la valeur et même du prestige.

« Les minorités, dit-il, qui sont rerum novarum cupidam, et le roi de Pologne, qu'elle proclamait habile et valeureux, le Sénat de Pologne dont elle vantait la sagesse et la modération, s'unirent aux armes moscovites pour écraser les derniers partisans de la « grande patrie ? »

Grâce à Dieu, nous n'en sommes point là, et nous croyons fermement que les canons allemands ne se basarderont plus dans les plaines de la Champagne ; mais notre émotion n'est-elle pas légitime, quand nous voyons le grand chancelier germanique s'associer à nos opportunistes français pour insulter nos minorités parlementaires !

Quels que soient nos sentiments à l'égard de M. Jules Ferry, ce n'est pas sans honte que nous voyons M. de Bismarck le proclamer candidat officiel allemand aux prochaines élections législatives.

La plus grande partie de la séance de la Chambre a été occupée par la discussion d'un projet de M. Tony-Réville, lequel se résume ainsi : ouverture d'un crédit de 25 millions à répartir entre toutes les villes, proportionnellement au nombre d'ouvriers sans travail ; résolution de la Chambre qui invitait le gouvernement à commencer immédiatement les travaux pour lesquels des crédits sont inscrits au budget de 1885.

M. de Rousiers a pu terminer ensuite le discours qu'il avait commencé mardi pour démontrer la nécessité de venir en aide à l'agriculture par l'établissement de droits compensateurs.

Le Sénat a entendu un discours de M. Béranger contre la loi sur les récidivistes. L'honorable sénateur avait déposé un contre-projet proposant qu'on s'en tînt aux moyens ordinaires de répression. Ce contre-projet a été repoussé.

Le succès électoral remporté par les conservateurs dans le Nord et dans le Pas-de-Calais a absolument affaibli les députés de la gauche.

On ignore le sort de Gordon.

Le général Wolsley constate que le général Stewart va bien. Tous les blessés ont été transportés à Gadduk.

Il serait impossible d'exprimer la consternation dans laquelle la population de Londres a été plongée par la nouvelle de ce désastre, consternation qui a été générale dans tout le Royaume-Uni.

Dans la Cité, les affaires ont été interrompues, et partout l'on ne parlait que de la fatale nouvelle.

La stupéur a été d'autant plus grande que la dernière dépêche de Gordon témoignait d'une confiance absolue ; et sur le premier moment on a été tenté de douter de la dépêche publiée par le Central News ; mais, à dix heures, le Daily Chronicle publiait une troisième édition dans laquelle se trouvait la confirmation officielle de la chute de Khartoum et de la disparition de Gordon.

On s'est alors porté en masse au ministère de la guerre pour obtenir des renseignements ; aux clubs, aux bureaux des journaux dont on s'arrachait les numéros à mesure qu'ils sortaient des presses.

Dans les cercles militaires, on critique très vivement le plan de campagne de l'expédition de secours et l'on entend des craintes sérieuses sur le sort des troupes anglaises au Soudan.

Un grand nombre de militaires estiment que la campagne du Soudan commence véritablement aujourd'hui seulement.

Dans le monde officiel et dans les cercles ministériels on est absolument consterné.

La dépêche de lord Wolsley a été immédiatement communiquée à tous les membres du gouvernement.

Lord Granville, qui était parti hier pour Walmer-Castle et rentré à Londres cette après-midi, et M. Gladstone est attendu ce soir à Downing-Street.

Un conseil de cabinet se tiendra demain, à midi, chez M. Gladstone.

Dans le monde politique, la chute de Khartoum est très diversement appréciée.

Les libéraux affectent de ne la considérer que comme un fait prévu, et déclarent que le ministère n'a mérité aucun reproche, tandis que les conservateurs manifestent bruyamment leur indignation, et accusent le gouvernement d'avoir trop tardé à envoyer des troupes au secours de Gordon.

Le libéralisme affectent de ne la considérer que comme un fait prévu, et déclarent que le ministère n'a mérité aucun reproche, tandis que les conservateurs manifestent bruyamment leur indignation, et accusent le gouvernement d'avoir trop tardé à envoyer des troupes au secours de Gordon.

Le libéralisme affectent de ne la considérer que comme un fait prévu, et déclarent que le ministère n'a mérité aucun reproche, tandis que les conservateurs manifestent bruyamment leur indignation, et accusent le gouvernement d'avoir trop tardé à envoyer des troupes au secours de Gordon.

Le libéralisme affectent de ne la considérer que comme un fait prévu, et déclarent que le ministère n'a mérité aucun reproche, tandis que les conservateurs manifestent bruyamment leur indignation, et accusent le gouvernement d'avoir trop tardé à envoyer des troupes au secours de Gordon.

Le libéralisme affectent de ne la considérer que comme un fait prévu, et déclarent que le ministère n'a mérité aucun reproche, tandis que les conservateurs manifestent bruyamment leur indignation, et accusent le gouvernement d'avoir trop tardé à envoyer des troupes au secours de Gordon.

Le libéralisme affectent de ne la considérer que comme un fait prévu, et déclarent que le ministère n'a mérité aucun reproche, tandis que les conservateurs manifestent bruyamment leur indignation, et accusent le gouvernement d'avoir trop tardé à envoyer des troupes au secours de Gordon.

centa hommes à la mine pâle, à la démarche chancelante, se traînant péniblement, résistant aux médecins qui voudraient les envoyer aux ambulances. Damsel on y meurt dur aux ambulances. En sept semaines, nous avons enterré 70 hommes et 50 des plus mal hypothéqués sont allés à Saigon (1) par le transport la Nive.

La fièvre typhoïde fait des ravages ; — mais le choléra en fait davantage. Pendant plus d'un mois, nous avons manqué des médicaments les plus indispensables. On suppléait au sulfate de soude par de l'eau de mer, et au sulfate de quinine par de bonnes paroles.

J'ai été, moi, détaché 30 jours dans un affreux fort chinois avec ma compagnie (130 hommes). J'ai eu jusqu'à soixante-douze hommes couchés dans de misérables nattes en paille, tremblant de fièvre. Pas de médecin, ni ne suffisamment pas à leur service là où ils étaient. Pas de médicaments ; quand j'en faisais demander, on me disait qu'il n'en avait pas. Triste !... bien triste !

Et qu'on ne croie pas que le docteur Bouloumié a seulement réuni à plaisir les lettres d'hommes mécontents, exagérant de parti-pris une situation laissait seulement à désirer. Non. De toutes parts s'élevaient des protestations contre la déplorable situation faite au corps expéditionnaire de Formose, et par le choix détestable de l'objectif et par le démantèlement dans lequel on laisse nos infortunés soldats,

Malgré ses côtés comiques, cette entrevue directe avec le peuple souverain a jeté un froid. On sait bien qu'il faudra, tôt ou tard, se retrouver en face de l'électeur ; mais il en est de ceci comme du terme, on n'y pense pas, et l'on comprend que cette apparition prématurée ait assombré quelques visages.

Aux élections, dailleurs, il y a une plate-forme, un orchestre. C'est l'éternelle histoire de l'opérateur forain qui vient d'arracher une molette à un patient qui se tord de douleur.

Sans souffrance ! messieurs, s'écrie le dentiste. Tenez, je vais demander à monsieur s'il a souffert, et vous verrez qu'il répondra.

« Voulez-vous que je vous arrache une dent sans douleur ? » dit-il à son victime.

L'autre fait un geste de dénégation désespérée.

« Vous venez d'entendre la réponse ? Est-il rien de plus significatif que ce geste ? Allez la musique... »

Bref, cette simple visite a reporté les esprits vers ce qu'on nomme « les plus mauvais jours de notre histoire », sans doute pour nous perdre dans les jours où nous vivons sont de bons jours.

C'est un symptôme inquiétant toujours, reconnaissance, lorsque le Peuple commence à apprendre le chemin du Corps législatif.

Boissy d'Anglas prétendait un jour qu'il n'y avait pas d'Assemblée où le nombre des honnêtes gens ne fut en majorité. — Et la Convention ?

« Elle n'aurait pas laissé commettre tant d'atrocités, répondit-il, si elle n'avait pas constamment délibéré sous ses piques. »

Dès le début de la Révolution, en effet, le peuple prit l'habitude d'intervenir, comme le chœur antique, dans les tragédies qui se jouaient sous ses yeux. Couvrant la voix des modérés, encourageant les orateurs de la Montagne, les clameurs des tribunes changeaient souvent la physionomie d'une séance. Ces spectateurs bruyants, ces vœux apportés du dehors avec fracas étaient pour les meneurs un argument d'une saisissante éloquence : « Le Peuple veut, le Peuple proteste, le Peuple murmure, le Peuple frémit, » criaient les coryphées de la Montagne en montrant à leurs collègues quelques sacs-culottes crasseux et quelques tricoteuses hideuses qui soulevaient de leurs frénétiques applaudissements placés aux bons endroits un discours entendu la veille aux Jacobins.

Ce fut la pression du dehors qui arracha à la Convention épouvantée la mort de Louis XVI. Jean Debry, un des républicains, a reconnu lui-même l'exactitude du fait. « J'étais parti de chez moi, dit-il, avec l'intention formelle de voter le bannissement du roi et non la mort. Je l'avais promis à ma femme. Arrivé à l'Assemblée, on me rappela d'un signe le serment des loges. Les menaces des tribunes achevèrent de me troubler. Je votai la mort. »

Plus tard, quand la Convention eut quitté le Manège pour les Tuileries, la disposition de la salle facilitait encore ces manifestations. Dans le fond, depuis le bas jusqu'au fait, s'élevaient des gradins en hémicycle, sur lesquels les spectateurs prenaient place. Le peuple, grandant, menaçant, vociférant, semblait faire partie de l'Assemblée elle-même.

Il n'est pas de jour où l'Assemblée ne reçoive la visite de la rue. Sous prétexte d'affirmer leur patriotisme, les pétitionnaires venaient déposer les motions les plus saugrenues ; ils demandaient à défilé devant la barre et on les admettait ensuite aux honneurs de la séance. C'était une incessante succession de cortèges carnavalesques, de véritables descentes de la Courtille civiques. Vainqueurs de la Bastille, vainqueurs du 10 Août et plus tard prêtres apostats comme Gobel, escortés par des filles et des ivrognes qui traitaient avec eux les vases sacrés, les ornements sacerdotaux, les images saintes, tout cela passait devant la Convention terrifiée, qui n'osait témoigner ouvertement de son dégoût. Au commencement, la coutume s'était établie de venir chanter dans l'enceinte législative, avec accompagnement d'un orgue de barbarie, ou d'un instrument quelconque, et de donner aux représentants le primeur de quelque ariette... judiciaire.

Danton, qui avait un certain courage, fut écœuré de ce spectacle, et fit décider que « désormais la Convention écouterait la raison sans musique. »

On sait la haine que vous attribuez à un jour de la séance de la Chambre est désigné par un titre un sénateur en remplacement de M. Dupuy de Lôme, décédé.

Le loi sur les récidivistes est mise en 2e délibération.

M. de Verninac lit son rapport.

M. Béranger combat le projet. Il passe en revue les différents modes de pénalité, il dit que la

— Mettez-vous là, vous dis-je. — Non monsieur, je suis bien... Je viens pour... — Il n'est guère que de la petite Claudine et du petit Colin dont il se soit pas question dans cet entretien. Le pauvre petit Colin ne mange pas toujours son aïe ; le pauvre petit Colin interroge avec ses yeux tristes son père qui revient de chercher inutilement de l'ouvrage ; la pauvre petite Claudine mourrait peut-être de faim si quelques cléricaux infâmes ne la recueilleraient dans une de ces maisons, comme les Jeunes Économies, où on sauve les enfants de la misère et des entraînements du vice.

Le Peuple souverain s'en va comme M. Dimanche et on lui rend les mêmes honneurs au départ. L'homme d'esprit qui, sous le nom d'Alceste, publiait jadis de si jolies pensées au Contemporain, l'a dit : « Il y a des gens qui ont reconduit jusqu'à la porte pour être bien sûr qu'ils sont partis. »

— Allons, vite un flambeau pour conduire le Peuple souverain, et que quatre ou cinq de mes gens prennent des mousquetons pour l'accompagner.

Monsieur, il n'est pas nécessaire et je m'en irai bien tout seul. Mais.

— Comment ! je veux qu'on vous escorte et je m'intéresse tout à votre personne ; je suis votre serviteur et de plus votre débiteur... — Ah ! monsieur... — C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

— C'est une chose que je ne cache pas et je le dis à tout le monde.

clarinette perçante qui attaqua le Ça ira. C'était le musicien qui se vengeait... La clarinette resta sur le pont et n'a pas encore essayé de forcer l'enceinte du temple des lois. Ce n'est même que dans un cauchemar vite dissipé que nos députés peuvent entrevoir les hommes de Prairial et les femmes de Germinal criant : « Du pain ! du pain ! et la Constitution de l'an III ! »

En germinal, ce furent les Jacobins les plus implacables, devenus thermidoriciens et réacteurs, une fois qu'associés aux fournisseurs ils purent prodiguer l'or aux actrices de Feytaud, qui furent à coups de fouet les malheureuses affolées par la faim. Nous n'en sommes pas là, et il suffirait encore de Sganarelle pour faire la conduite jusqu'à la porte du Palais-Bourbon aux visiteurs indiscrets qui viennent déranger des députés qui les aiment tant... Sganarelle. — Il faut avouer que vous avez eu monsieur un homme qui vous aime bien.

M. Dimanche. — Il est vrai ; il ne fait tant de civilités et tant de compliments que je ne saurais jamais lui demander de l'argent.

Sganarelle. — Je vous assure que toute sa maison périrait pour vous, et je voudrais qu'il vous arrivât quelque chose, que quelqu'un s'avisât de vous donner des coups de bâton ; vous verriez de quelle manière... M. Dimanche. — Je crois, M. Sganarelle, que vous priez de lui dire un petit mot de mon argent.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

Sganarelle. — Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous paiera le mieux du monde... — Ed. Drumont.

transportation est plutôt un plaisir qu'une peine pour les condamnés. La rélegation lui paraît non-seulement inefficace, mais contraire aux véritables principes. Elle est de plus une lourde charge pour le Trésor. Il se prononce pour les moyens ordinaires.

M. Waldeck-Rousseau reconnaît l'utilité des propositions de M. Béranger, mais il ne les croit pas assez efficaces. Le ministre croit que la loi de rélegation est nécessaire et qu'elle est réclamée par l'opinion publique ; il s'appuie sur la statistique pour prouver l'urgence de la loi.

Le ministre prie le Sénat de repousser le contre-projet Béranger et de voter le principe de la déportation, en laissant à un règlement spécial les soins d'en fixer le régime.

Le contre-projet Béranger est repoussé. La suite de la discussion est renvoyée à demain.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL) Suite de la séance du jeudi 5 février 1885

Les ouvriers sans travail. M. Brisson justifie les ouvriers de Lyon : ils ont entraîné les chandiers, non pour empêcher le travail mais pour en obtenir.

Il reproche au gouvernement républicain d'agir comme une monarchie. (Protestations énergiques à droite) et d'augmenter la crise, en achetant le matériel naval en Angleterre.

C'est un singulier système que celui qui consiste à faire des expéditions lointaines pour ouvrir des débouchés et à porter à l'étranger le travail que nous offre le pays lui-même. On ne se défend pas en France contre les produits étrangers, on ne se défend pas mieux contre ces produits dans les colonies que l'on veut établir au prix de tant de sacrifices.

Ce sont les résistances qu'il rencontre, qui peuvent empêcher le peuple à des coups de tête. Peut-être cherche-t-on une émeute à Celsa, dit bon sous la monarchie, mais aujourd'hui ce moyen est usé. Le peuple n'a plus besoin de sauver, il veut se débarrasser de son régime.

L'orateur adjure la Chambre de donner aux ouvriers autre chose que de bonnes paroles et demande au gouvernement de pousser activement toutes les résolutions.

M. Raymond dit que l'aumône est un mauvais moyen, un moyen humiliant de venir en aide aux ouvriers. Les ouvriers demandent du travail et non l'aumône.

L'orateur veut un remède à la crise dans l'abaissement des tarifs de chemins de fer, il réclame, en outre la liberté de la fabrication des armes de guerre, au nom des ouvriers de St-Etienne.

M. Martin Nadaud dit que le seul moyen de réédifier la nation, c'est de voter une loi sur l'assistance publique, comme en Angleterre et en Amérique. Avec une pareille loi, on pourra donner du travail aux ouvriers quand les ateliers chômeront.

Le scrutin est ouvert sur la demande d'urgence en faveur de la proposition de M. Tony-Réville. L'urgence est repoussée par 238 voix contre 125, sur 363 votants.

Le scrutin est ouvert sur la demande d'urgence en faveur de la proposition de M. Tony-Réville, tendant à ce que le gouvernement fasse commencer immédiatement les travaux indispensables sur l'exercice 1887 est mise aux voix et déclarée.

Le projet de résolution est ensuite mis aux voix et adopté.

Les droits sur les céréales. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet de droits sur les céréales.

M. de Rousiers, examinant quel doit être le quantum de la surtaxe pour soulager efficacement l'agriculture, dit que le droit proposé par la commission (3 francs) est absolument illusoire. Si l'on veut faire quelque chose, il faut élever ce droit à 5 fr. par quintal ; c'est la différence qui existe entre le prix de revient de blé français et le prix du blé importé de France.

L'orateur ne demande pas un droit perpétuel, il croit qu'on peut en limiter la durée à celle des traités de commerce. A cette époque, il est probable que la France produira la quantité de blé nécessaire à sa consommation.

Passant à la question du prix du pain, il dit que la surtaxe ne peut pas influer sur ce prix, car aujourd'hui que les blés sont à 20 fr. le quintal, le pain est à 28 fr. Avec la surtaxe, les boulangers gagneront un peu moins, et le pain restera au même prix.

M. de Rousiers dit que tout le monde est intéressé à la prospérité de l'agriculture ; lorsque les revenus des campagnes diminuent, toutes les transactions baissent et les villes en ressentent le contre-coup. L'industrie et l'agriculture sont solidaires. M. de Rousiers croit qu'avant le chiffre de 30 francs le libre-échange est impossible ; il est contraire à la nécessité de la prospérité, surtout pour l'agriculture et il termine en invitant la Chambre à la protéger dans l'intérêt de la justice et de l'égalité.

La séance est levée.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX Cimetière communal. — Les inhumations vont recommencer à avoir lieu dans le douzième compartiment de terrain communal du cimetière, ouvert en 1874 et en 1875 ; en conséquence, les propriétaires d'épaves en bois, en fer ou en pierre placés dans ce compartiment, sont tenus de les faire enlever immédiatement, à défaut de quoi il y sera procédé par les agents de services des travaux municipaux.

Pour faire enlever les dites épaves, on devra adresser au concierge du cimetière, chargé de la surveillance de cette opération.

Rôles supplémentaires de la contribution des portes du 4^e trimestre 1884. — Les rôles, revêtus des formalités prescrites par la loi, sont en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou simplement surtaxés, sont avertis qu'il leur est accordé trois mois, à dater de ce jour, pour adresser à M. le préfet une demande en réduction de charge ou en réduction. Les demandes en remise ou modération pour pertes occasionnées par des événements extraordinaires, doivent être enregistrées à la préfecture dans les quinze jours qui suivent ces événements. — Les réclamations auxquelles ne seraient pas joints l'extrait du rôle et les quittances des termes échus ne sont pas admissibles. Celles qui ont pour objet une note au-dessous de 30 fr. ne seront point acquiescées au droit du timbre.

Responsabilité des propriétaires ou principaux locataires (loi du 25 avril 1844). — Article 25. — En cas de démantèlement hors du ressort de la perception, comme en cas de vente volontaire ou forcée, la contribution sur des patentes sera immédiatement exigible en totalité. — Les propriétaires, à leur place, les principaux locataires qui n'auraient